



MINISTÉRIO DA EDUCAÇÃO
DEPARTAMENTO DO ENSINO SUPERIOR
INSTITUTO POLITÉCNICO DE TOMAR

1

uf

ESCOLA SUPERIOR DE GESTÃO DE TOMAR

Curso de Administração Pública

PROGRAMA DA DISCIPLINA DE FRANCÊS

1º Ano

Ano lectivo : 2002/2003

Docente : Dr.^a Maria de Fátima Duarte Lima Coelho
(Assistente do 1º Triénio)

Regime : anual

Carga Horária : 3 TP

1. OBJECTIFS

L'Unité de Valeur (U.V.) de Français du cursus de «Administração Pública», première année, a pour principal objectif mettre en place et développer des connaissances en langue et civilisation française, ainsi qu'un savoir-faire professionnel, liés aux différentes activités des métiers relatifs à l'administration publique.

Ainsi, grâce aux moyens linguistiques programmés, l'U.V. de Français cherche essentiellement à faire acquérir des compétences qui correspondent aux besoins langagiers et culturels d'un adulte impliqué dans le monde du travail et qui, dans sa situation professionnelle, a ou aura à utiliser le français comme outil de communication occasionnel. Cette U.V. a donc pour objectif :

- d'abord, la sensibilisation des étudiants en ce qui concerne la civilisation et la culture française;
- ensuite, la compréhension et la rédaction de documents écrits spécifiques (lettres, télécopies, messages, circulaires, ...)

- et enfin, la maîtrise d'une langue orale de communication professionnelle (entretiens téléphoniques ou directs, présentation d'informations, explications, ...)

L'étude de documents permettant de mieux comprendre la France et les français, ainsi que l'enrichissement des moyens expressifs permettant de réaliser des actes de communication liés aux différents secteurs de l'administration publique, sont la dominante implicite pour cette année, dans le programme qui suit.

2. CONTENU

2.1.Culture et civilisation française

2.1.1. La géographie de la France

2.1.1.1.La géographie physique

- a) le relief
- b) le climat
- c) les paysages

2.1.1.2.La géographie économique

- a) l'agriculture
- b) le commerce
- c) l'industrie
- d) les services

2.1.1.3.La géographie humaine

- a) la démographie
- b) les groupes sociaux
- c) les religions

2.1.2. Les régions françaises

Choix parmi les différentes régions françaises

2.1.3. Repères historiques

2.1.3.1.L'Etat-nation

2.1.3.2.Les révolutions

2.1.3.3.La France moderne

2.1.4. Repères politiques

2.1.4.1.La vie politique

2.1.4.2.Le rôle de l'Etat

2.1.4.3. La loi et l'ordre

2.1.5. La France dans l'Europe et dans le monde

2.1.5.1. La construction européenne

2.1.5.2. L'avenir européen

2.1.5.3. L'action internationale

2.1.5.4. La francophonie

Les thèmes ci-dessus seront abordés de deux façons différentes, tout au long de l'année :

- premièrement, à partir de textes qui serviront d'introduction aux divers aspects de la civilisation française;
- et deuxièmement, à partir des exposés présentés en classe, par les étudiants qui auront choisi l'évaluation continue.

2.2. Situations professionnelles

Seront étudiées les situations suivantes :

- 2.2.1.** se présenter
- 2.2.2.** parler au téléphone
- 2.2.3.** épeler
- 2.2.4.** prendre/donner rendez-vous
- 2.2.5.** convoquer des réunions
- 2.2.6.** remplir des circulaires
- 2.2.7.** envoyer une télécopie
- 2.2.8.** écrire une lettre commerciale
- 2.2.9.** demander et donner des informations
- 2.2.10.** élaborer une note de service
- 2.2.11.** expérience professionnelle (curriculum vitae, lettre de candidature)

2.3. Grammaire

La grammaire sera abordée en fonction des thèmes du programme, des activités écrites proposées et des besoins des étudiants.

3. EXPOSÉS

Les étudiants devront choisir, dès le début de l'année, un des thèmes proposés dans le programme et en informer, au plus tôt, le professeur.

La partie écrite des exposés devra avoir entre 8 (minimum) et 15 pages (maximum). En ce qui concerne la partie orale, la présentation des travaux ne devra pas dépasser 30 minutes.

4. EVALUATION

Dès le début de l'année universitaire, les étudiants devront choisir entre les trois modes d'évaluation suivants : *l'évaluation continue, l'évaluation périodique et l'évaluation finale.*

4.1. L'évaluation continue

Ce mode d'évaluation aura en considération le travail effectué par l'étudiant, individuellement ou en groupe, en classe et à la maison, ainsi que sa participation orale pendant les cours.

Etant donné le caractère continu de cette évaluation, l'étudiant devra assister régulièrement aux cours, ses absences ne pouvant pas dépasser **10% du nombre de cours prévus pour l'année universitaire 2002-2003.**

NB : *Si le nombre d'absences prévu ci-dessus est dépassé par l'étudiant, ce dernier sera automatiquement soumis à une évaluation périodique.*

4.1.1. Objets d'évaluation

Ecrit :

- fiches de contrôle et deux petits travaux donnés au cours de l'année;
- un travail écrit portant sur un thème relatif à la culture et à la civilisation française;
- un partiel à la fin de chaque semestre.

Oral :

- compréhension et expression pendant les cours;
- l'exposé du travail écrit portant sur la culture et la civilisation française.

NB : *Les étudiants seront informés ultérieurement de la date de remise et/ou de réalisation des travaux mentionnés ci-dessus.*

4.1.2. Conditions d'obtention de l'U.V. de Français

La note finale qui déterminera l'obtention de cette U.V. obéira aux pourcentages suivants :

PARTIELS

⇒ 1er partiel	25%
⇒ 2ème partiel	25%
Total	50%

TRAVAIL DE RECHERCHE

⇒ Présentation écrite :	15%
⇒ Présentation orale	10%
Total	25%

AUTRES TRAVAUX

⇒ Travail et fiche(s) de contrôle donnés au 1er semestre	10%
⇒ Travail et fiche(s) de contrôle donnés au 2ème semestre	10%
⇒ Autres travaux (1er et 2ème semestre)	5%
Total	25%

TOTAL 100%

A la fin de l'année, l'étudiant devra obtenir un total minimum de 10/20 (dix sur vingt) pour être reçu.

4.1.3. Conditions d'admission au deuxième partiel de l'U.V. de Français

Afin de pouvoir accéder au deuxième partiel de l'U.V. de Français à réaliser en fin du second semestre, l'étudiant devra avoir obtenu la note minimum de 7/20 (sept sur vingt) lors du premier partiel.

Dans le cas contraire, l'étudiant sera automatiquement admis à l'examen de juillet.

4.1.4. Attribution des notes

Pour les travaux réalisés au cours de l'année, y compris les partiels, les notes attribuées seront données à la virgule près. L'arrondissement ne se fera qu'à la fin de l'année (après avoir fait le calcul de tous les travaux et fiches de contrôle effectués, moyennant les pourcentages), lors de l'attribution de la note finale de l'U.V.

4.2. L'évaluation périodique

4.2.1. Objets d'évaluation

Ecrit :

- un partiel à la fin de chaque semestre

Oral :

- une épreuve orale

4.2.2. Conditions d'obtention de l'U.V. de Français

PARTIELS

⇒ 1er partiel	37,5%
⇒ 2ème partiel	37,5%
Total	75%

EPREUVE ORALE **25%**

TOTAL **100%**

A la fin de l'année, l'étudiant devra obtenir un total minimum de 10/20 (dix sur vingt) pour être reçu.

4.2.3. Conditions d'admission au deuxième partiel de l'UV de Français

Afin de pouvoir accéder au deuxième partiel de l'U.V. de Français à réaliser en fin du second semestre, l'étudiant devra avoir obtenu la note minimum de 7/20 (sept sur vingt) lors du premier partiel.

Dans le cas contraire, l'étudiant sera automatiquement admis à l'examen de juillet.

4.2.4. Autres conditions

Afin de pouvoir réaliser l'épreuve orale, l'étudiant devra avoir obtenu la note minimum de 9/20 (neuf sur vingt) comme moyenne des deux partiels. Dans le cas contraire, il sera automatiquement soumis à l'évaluation finale.

NB: *En ce qui concerne l'épreuve orale, l'étudiant devra choisir un des thèmes proposés par le professeur et très bien le préparer au niveau de sa structure. Cela veut dire que cette présentation orale devra répondre aux mêmes exigences que celles imposées pour le travail en culture et civilisation française, lors de l'évaluation continue. De plus, l'étudiant devra, obligatoirement, remettre au professeur un plan de sa présentation, une semaine avant la date de l'épreuve orale.*

4.2.5. Attribution des notes

Les notes des partiels et de l'épreuve orale seront données à la virgule près. L'arrondissement ne se fera qu'à la fin de l'année, lors de l'attribution de la note finale de l'U.V.

4.3. L'évaluation finale (examen de juillet)

4.3.1. Objets d'évaluation

- Ecrit :
- un examen en juillet
- Oral :
- une épreuve orale

4.3.2. Conditions d'obtention de l'U.V. de Français

EXAMEN	75%
EPREUVE ORALE	25%
TOTAL	100%

L'étudiant devra obtenir un total minimum de 10/20 (dix sur vingt) pour être reçu.

4.3.3. Autres conditions

Afin de pouvoir réaliser l'épreuve orale, l'étudiant devra avoir obtenu la note minimum de 9/20 (neuf sur vingt) à l'examen.

Dans le cas contraire, l'étudiant sera admis automatiquement à l'examen de septembre.

NB : *L'épreuve orale sera soumise aux mêmes conditions que celles prévues pour l'évaluation périodique.*

4.4. Examens de septembre

Les examens de septembre ont exactement les mêmes objets d'évaluation et les mêmes conditions d'obtention de l'U.V. que ceux prévus dans l'évaluation finale.

Afin de pouvoir réaliser l'épreuve orale, l'étudiant devra également avoir obtenu la note minimum de 9/20 (neuf sur vingt) à l'examen.

5. BIBLIOGRAPHIE

5.1. Bibliographie générale

5.1.1. Dictionnaires

5.1.1.1. Dictionnaires Encyclopédiques

- *Petit Larousse Illustré*, Larousse, Nathan International
- *Grand Usuel Larousse*, dictionnaire encyclopédique (5 volumes), collection In Extenso, Larousse
- *Encyclopédie Universalis*

5.1.1.2. Dictionnaires Unilingues

- *Dictionnaire du Français*, référence apprentissage, sous la direction de Josette Rey-Debove, dictionnaires Le Robert, Clé International
- *Le Petit Robert 1*, dictionnaire alphabétique et analogique de langue française, Clé International
- *Le Petit Robert 2*, dictionnaire universel de noms propres, Clé International
- *Le Micro-Robert*, dictionnaire de la langue française, sous la direction d'Alain Rey, édition Poche

- *Dictionnaire de l'argot*, par Jean-Paul Colin, Jean-Pierre Mével et avec la collaboration de Christian Leclère, collection In Extenso, Larousse
- *Le Robert, dictionnaire étymologique du français*, par Jacqueline Picoche, collection Les Usuels du Robert, Poche
- *Le Dictionnaire des Synonymes*, par Henri Bérac, Hachette
- *Le Robert, dictionnaire de synonymes et contraires*, par Henri Bertaud du Chazaud, collection Les Usuels du Robert, Poche
- *Le Robert, dictionnaire de citations françaises*, par Pierre Oster, collection Les Usuels du Robert, Poche
- *Le Robert, dictionnaire des expressions et locutions*, par Alain Rey et Sophie Chantreau, collection Les Usuels du Robert, Poche
- *Le Robert, dictionnaire de proverbes et dictons*, par Florence Montreynaud, Agnès Pierron et François Suzzoni, collection Les Usuels du Robert, Poche

5.1.1.3. Dictionnaires Bilingues

- *Dicionário de Francês/Português*, por Olívio de Carvalho, Porto Editora
- *Dicionário de Português/Francês*, por Olívio de Carvalho, Porto Editora
- *Grande Dicionário Francês/Português*, Domingos de Azevedo, Bertrand Editora
- *Grande Dicionário Português/Francês*, Domingos de Azevedo, Bertrand Editora

5.1.2. Grammaires

- *Grammaire du Français Contemporain*, par Jean Claude Chevalier, Claire Blanche Benveniste, Michel Arrivé et Jean Peytard, Larousse
- *Gramática do Francês Fundamental*, por Olívio de Carvalho, Porto Editora
- *Aprender a Saber Francês*, por Maria de Lourdes Falcão e Alda Quaresma Jorge, Porto Editora
- *Larousse – Gramática de francês*, por Anne-Marie e Wendy Lee, Didáctica Editora
- *Difficultés grammaticales*, par René Lagane, Larousse
- *Bescherelle 3, La Grammaire pour tous*, Hatier
- *Bescherelle 1, La Conjugaison*, dictionnaire de douze mille verbes, Hatier
- *Bled Conjugaison*, Hachette Education
- *Bescherelle 2, L'Orthographe pour tous*, les pièges de l'orthographe, les homonymes, l'étymologie, lexicque de 18 000 mots, Hatier
- *Bled Orthographe*, Hachette Education
- *Le Robert, dictionnaire d'orthographe et expression écrite*, par André Jouette, collection Les Usuels du Robert, Poche
- *Le Robert, dictionnaire des difficultés du français*, par Jean-Paul Colin, collection Les Usuels du Robert, Poche
- *Orthographe*, par Jean Dubois, Françoise Dubois-Charlier et Claude Kannas,

Larousse

5.2. Bibliographie spécifique

- Le livre de *Culture et civilisation*

NB : Afin d'obtenir d'autres informations sur les thèmes à développer pendant cette année universitaire, les étudiants pourront aussi consulter les divers Sites Internet proposés dans le dossier de l'U.V. de Français.

M. Fátima Duarte Lima